

Réf: Dossier 416792

## Avis de constitution

### SOCIETE « AGROBIG »

Siège ABIDJAN ADJAME BRACODI-LOT 1522, Lot  
1522, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROBIG »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE PRODUITS AGRICOLES

- COMMERCE GENERAL, TRANSPORT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME BRACODI-LOT 1522, Lot  
1522, Ilot ND

Dirigeant(s) M ACHEGNAN AMON BOUA MAX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06939 du 07/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41404/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

